



EDITO DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs et lectrices,

Dans le cadre du développement de la compétence cartographie, il m'a semblé opportun de faire le point sur les différents services et avantages qu'offrent l'utilisation des outils disponibles avec un Système d'Information Géographique (SIG).

La Newsletter Spéciale SIG de ce mois de décembre présente les multiples fonctionnalités de chacun des services proposés par le SIEM à travers son SIG que nous souhaitons partager avec les collectivités marnaises. Bien plus qu'un outil informatique, le SIG est un outil stratégique d'aide à la décision à destination des Collectivités. Il regroupe, en un seul endroit, une multitude de données utiles à la gestion du territoire

communal et intercommunal : cadastre, implantation des réseaux, données foncières, gestion des DT/DICT, du cimetière...

Le SIG permet de répondre rapidement à des questions organisationnelles et simplifie la gestion du territoire au quotidien : consultation de plans, de données urbanistiques, d'informations cadastrales.

L'équipe du SIEM se tient à votre disposition pour vous présenter cette outil remarquable et mutualisable.

Bonne lecture de cette newsletter.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pascal DESAUTELS



Système d'Information Géographique (SIG) :

Qu'est-ce qu'un SIG ?

Un Système d'Information Géographique est un outil de consultation en ligne qui regroupe les données cartographiées à l'échelle d'un territoire : commune, intercommunalité voir le département.

Un SIG, à quoi ça sert ?

Le SIG est un outil d'aide à la décision dans la gestion de l'aménagement du territoire.

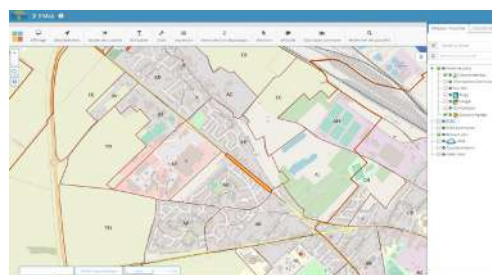
Il peut centraliser :

- les données disponibles sur internet : plan cadastraux, PLU, IGN, zones naturelles... ,
- les données de localisation des réseaux sur le territoire,
- les données techniques et foncières du territoire,
- des modules d'aide à la gestion de certains services.



Que propose le SIEM ?

- Equipé d'un SIG, le syndicat souhaite développer cet outil stratégique à destination des Collectivités marnaises qui souhaiteraient améliorer la qualité et l'organisation des informations dont elles disposent.
- La mise à disposition des modules et des outils, à la carte, à des coûts modérés et mutualisés.
- La mise à jour des données est réalisée par le SIEM, tous les ans.
- Une aide à la prise en main des outils est possible.
- Un service de support aux utilisateurs par mail et par téléphone sera disponible pendant les horaires d'ouverture du SIEM.
- Un agent du syndicat dédié au SIG accompagnera les adhérents dans l'apprentissage et l'utilisation des outils et pourra les aider dans la mise en place de nouvelles fonctionnalités.



En résumé, les avantages d'un SIG sont multiples :

- avoir une meilleure connaissance et une meilleure vision du territoire,
- accéder à une multitude de données disponibles sur internet, centralisées dans un seul outil,
- disposer d'une aide à la gestion : urbanisme, cadastre, réseaux, cimetière...



Le module SIG : la base de tous les outils proposés par le SIEM

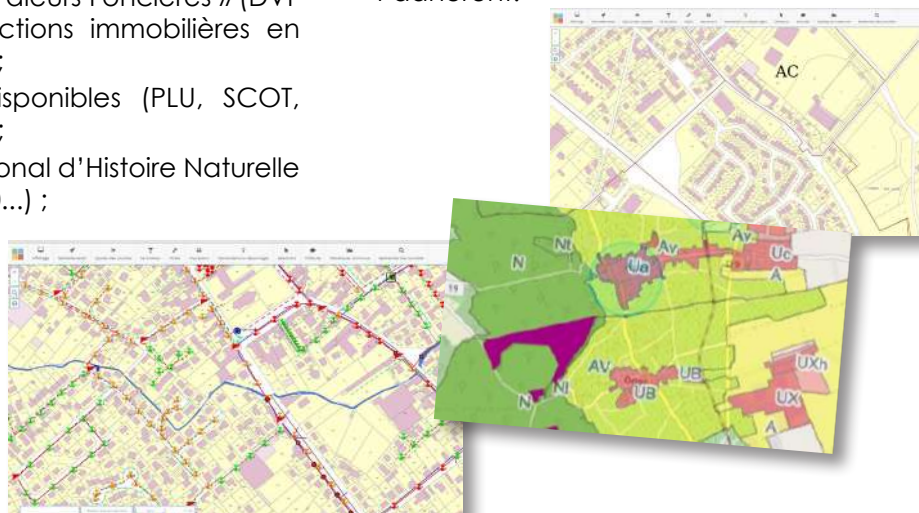
Le SIEM offre la possibilité aux Collectivités de disposer d'un accès au module SIG en consultation. Il s'agit d'un outil de base qui va permettre l'ajout d'une multitude de modules pour la gestion et la consultation des données du territoire.

Forfait SIG (module de base)

Cette option donne accès en un seul endroit à une multitude de services disponibles sur plusieurs plateformes différentes sur internet :

- consultation des plans cadastraux (hors données MAJIC) ;
- données « Demande de Valeurs Foncières » (DVF - données sur les transactions immobilières en France issue de la DGFIP) ;
- données d'urbanisme disponibles (PLU, SCOT, monuments historiques...) ;
- données du Muséum National d'Histoire Naturelle (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000...) ;

- données du portail IGN ;
- toutes les données en open data que l'adhérent souhaiterait ;
- mise à disposition de couche de dessin permettant de reporter d'autres réseaux en gestion par l'adhérent.



Les modules complémentaires de gestion : des outils à la carte

En plus de l'accès au SIG, le SIEM propose, en fonction de la volonté et des besoins des Collectivités, la mise en place de modules de gestion facilitant l'administration de plusieurs services.

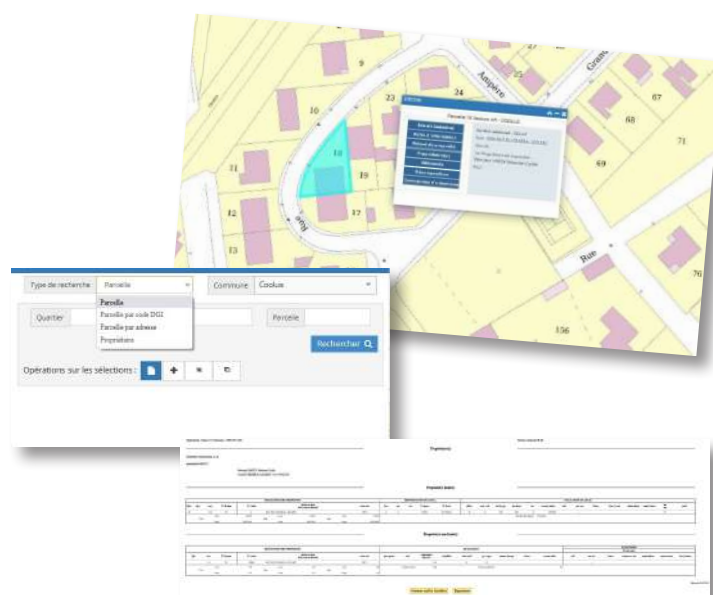
Accès aux données MAJIC (Mise A Jour des Informations Cadastrales)

L'adhérent peut choisir entre l'acquisition des fichiers MAJIC seuls ou l'abonnement à la consultation des données MAJIC à travers le SIG du SIEM à un coût réduit.

La consultation comprend également la prise en charge par le SIEM de la mise à jour des données dans l'outil chaque année. Plus besoin de commander, puis d'intégrer ces données : le SIEM se charge de tout et avertit l'adhérent une fois la mise à jour effectuée !

Cette option donne accès aux fonctionnalités suivantes :

- consultation des données cadastrales des parcelles et des bâtis ;
- plusieurs possibilités de recherche d'une parcelle : numéro, adresse, propriétaire, plan ;
- impression d'extraits cadastraux ;
- éditions de relevés de propriété ;
- consultation des informations foncières mises à jour par la DGFIP.



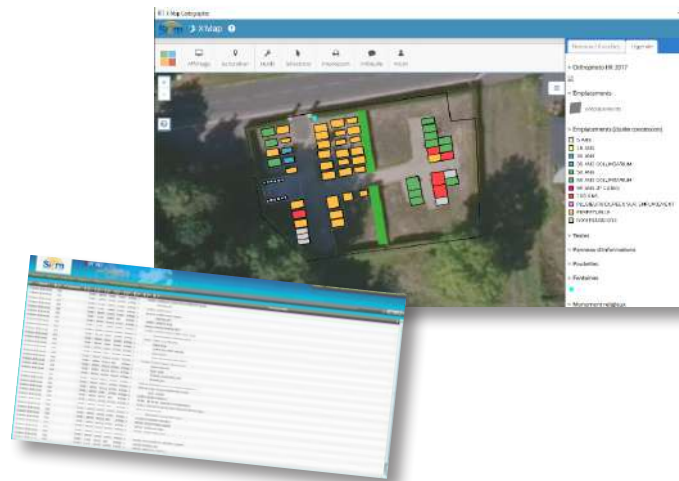
Module Cimetière

Ce module permet la gestion et le suivi des données relatives au Cimetière :

- cartographie du cimetière ;
- emplacement et concession : achat, renouvellement, abandon, reprise d'échéance ;
- sépulture : numéro, type, superficie, nombre de places, nombre de défunts ;
- titulaires, ayant-droits et défunts : nom, adresse, date de décès ;
- mouvement des corps : inhumation, exhumation, réduction de corps, transfert ;
- procédure de reprise complète d'une concession avec génération automatique des courriers ;
- travaux : date, nature et détails des travaux, courriers.
- outils de recherche ;
- contrôle de cohérence et alertes ;
- éditions de documents et de statistiques.

Le SIEM propose des prestations connexes en régie :

- constitution des données géographiques : forfait levé de terrain + intégration SIG.
- constitution de la base de données : sur devis pour une reprise manuelle et au forfait pour une reprise des données existantes.



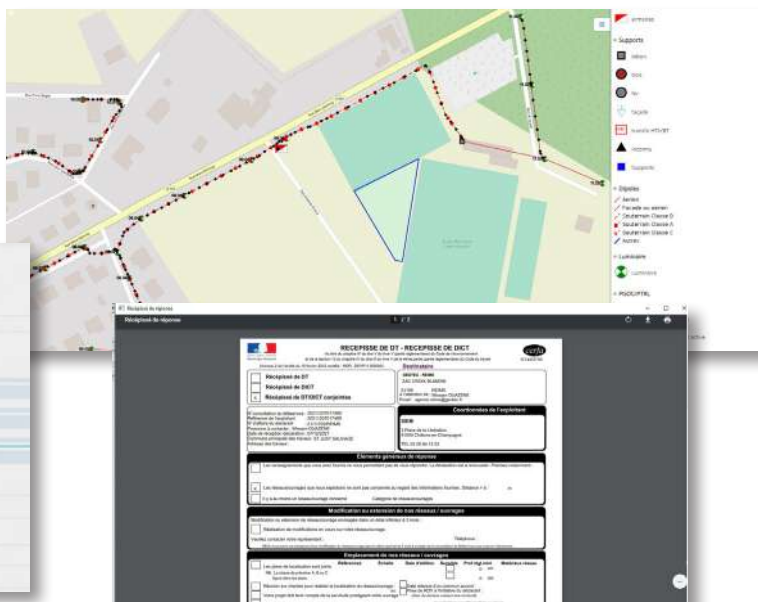
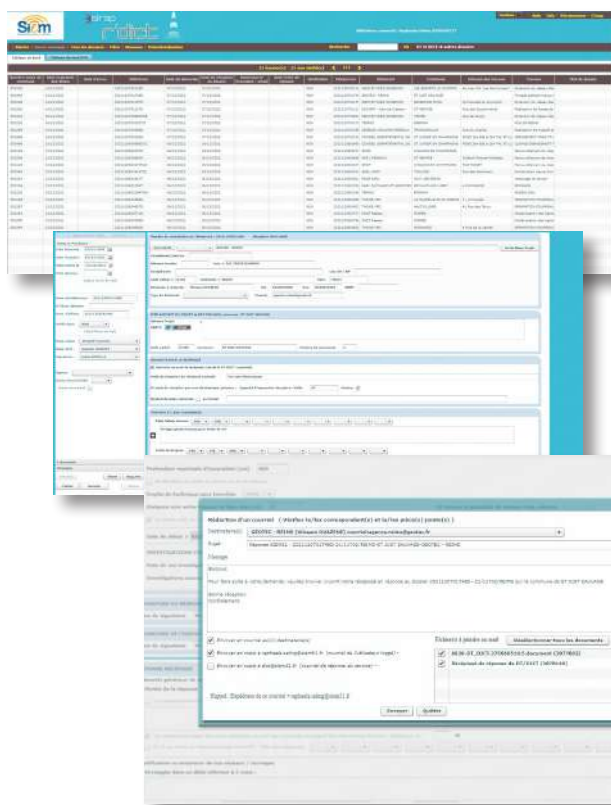
Module DT-DICT (en complément du SIG)

Ce module permet l'organisation, le suivi et l'instruction des :

- Déclaration de travaux (DT),
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT),
- Avis de Travaux Urgent (ATU) ;
- Permissions de voirie.

Les fonctionnalités du module offrent un gain de temps pour le traitement des réponses réglementaires aux DT/DICT/ATU de façon dématérialisée :

- localisation de l'emprise du chantier directement sur le SIG et croisement avec les réseaux (en gestion par la Collectivité) enregistrés sur le SIG ;
- paramétrage des réponses par l'utilisateur : signataire de la réponse, édition de plan pour la réponse... ;
- génération automatique du récépissé de réponse avec les plans et les tableaux de points conformément à la législation en vigueur ;
- génération automatique du mail de réponse au demandeur ;
- archivage possible de toutes les réponses.





Module Déclaration de pannes - réseau d'Eclairage Public

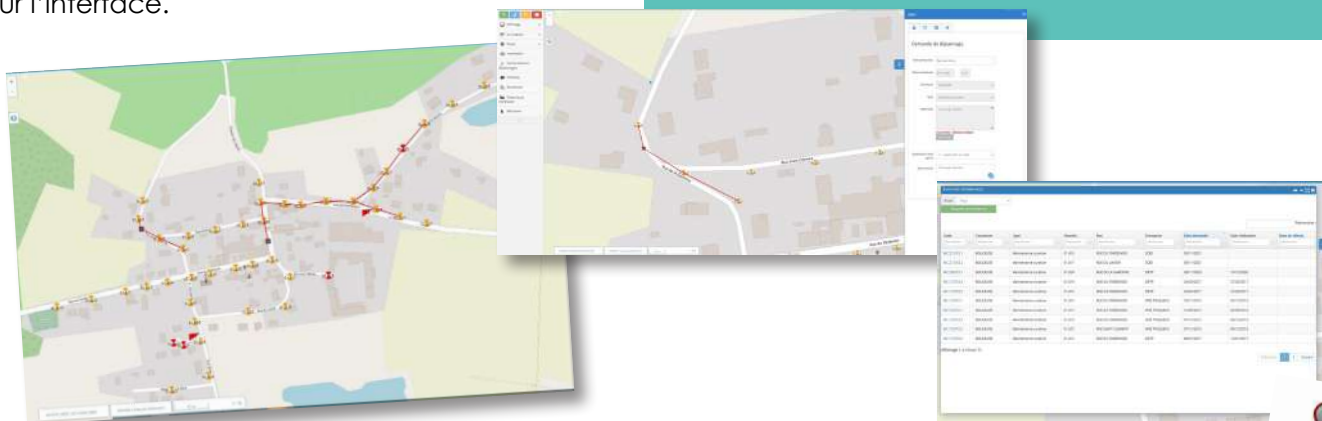
Ce module est disponible uniquement pour les adhérents à la compétence Eclairage Public (compris dans la cotisation annuelle).

Ce module facilite la déclaration des pannes sur le réseau d'éclairage public :

- En ligne et en lien avec le SIG du SIEM, les adhérents à la compétence peuvent déclarer leur(s) panne(s) sur le réseau d'éclairage à tout moment.
- Le SIEM traite et suit les demandes d'intervention auprès des entreprises titulaires des marchés.
- L'entreprise intervient, dans un délai d'une semaine maximum et indique la suite à donner sur l'interface.

Les avantages du transfert de la compétence Eclairage Public au SIEM :

- géo référencement du réseau d'éclairage public sur le SIG (en cours de réalisation - mise à jour des plans au fur et à mesure de l'avancement de campagne de géolocalisation) ;
- déclaration des pannes en ligne ;
- suivi des interventions par les agents du SIEM ;
- conseils et expertises de la part des agents du service éclairage public.



prestations complémentaires



Des idées d'outils pour développer vos services ? Pensez au SIG du SIEM !

L'équipe du SIEM étudie toutes possibilités d'évolution des outils et module SIG en fonction des demandes des Collectivités. Le SIEM peut constituer des outils de base de données, des enquêtes terrains, des observatoires...

Il s'est déjà penché sur des **modules de gestion de la voirie communale**.



En complément, le SIEM propose des sessions d'aide à la prise en main des outils :

- initiation et/ou découverte pour la consultation du SIG ;
- installation, paramétrage et prise en main des outils SIG.

Pour adapter au mieux l'outil aux besoins des adhérents, le SIEM peut :

- intégrer dans le SIG, les plans de récolement de vos travaux dont vous disposez, même au format PDF ;
- intégrer des données spécifiques aux besoins des collectivités ;
- étudier avec les collectivités qui le souhaitent leurs besoins en matière de développement des outils.

Tous les outils et modules sont disponibles en temps réel, 24h/24 et 7j/7, sur PC, tablette et smartphone.

Tous les documents d'adhésion sont téléchargeables sur notre site internet :

www.siem51.fr/service-dinformation-geographique

- Catalogue de prestations ;
- Modèle de délibération ;
- Modèle de convention (élaborée par le SIEM en fonction des options choisies).

Suivez le SIEM sur les réseaux sociaux et sur notre site internet www.siem51.fr

Contact :

Patrick SIMON - élu référent SIG

Raphaëla SALING - chargée de mission SIG

sig@siem51.fr

raphaëla.saling@siem51.fr

03.26.64.13.22

